



**ANALYSE DES CURRICULA EXISTANTS DES FACULTES DU CAMPUS DES SCIENCES DE LA SANTE (FMP/EBM/EO/FSI-ENIP) DE L'UNIVERSITE D'ETAT D'HAÏTI (UEH) EN VUE DE L'INTEGRATION DANS CES CURRICULA DES MODULES POUR LA PREVENTION ET PRISE EN CHARGE DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX FILLES ET LE RENFORCEMENT DE CAPACITES Y RELATIVES, AVEC LES FONDS SPOTLIGHT.**



## 1. Contexte

La Violence Basée sur le Genre (VBG) est un problème de santé publique et de non-respect des droits humains avec des conséquences dévastatrices aussi bien sur les femmes, les filles, qu'elles vivent avec handicap ou non, que sur leurs familles et leurs communautés. Une action multisectorielle mieux coordonnée de la prévention et la réponse à la Violence Basée sur le Genre (VBG) s'avère urgente et nécessaire entre les acteurs qui offrent les différents services de prise en charge holistique, notamment des services médicaux, d'accompagnement et d'appui psychosocial et de santé mentale, d'assistance juridique et judiciaire, de sécurité, d'autonomisation et de réinsertion sociale en Haïti.

En dépit de l'existence de la politique nationale égalité Femmes/Hommes 2014-2034 du gouvernement haïtien et du dernier plan stratégique national de lutte contre les Violences envers les femmes et les filles (VFFF) 2017- 2027, l'intégration de la prévention et de la prise en charge des VFFF n'est pas encore systématique dans les curricula des universités.

Les violences basées sur le genre ou VBG sont multiformes et affectent davantage les filles et les femmes issues des milieux ruraux, quoiqu'un pourcentage réduit des garçons et des hommes soient également affectés<sup>1</sup>. Selon l'enquête démographique et de santé de l'Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS IV) 29% des femmes de 15-49 ans en Haïti, ont subi des violences physiques depuis l'âge de 15 ans. 76% de filles et de femmes ayant subi des violences ne recherchent pas d'aide. Pour les femmes et les filles ayant subi des violences sexuelles, 32 % des femmes ont déclaré que l'auteur des violences était le mari ou le partenaire. 17% estiment qu'il est normal qu'une femme soit battue par son mari pour l'une des raisons suivantes (telle brûler la nourriture par exemple).

## 2. Contexte Programmatique

Haïti l'un des pays des Caraïbes est déclaré éligible au financement de l'initiative Spotlight (IS1.0) car il se distingue par un niveau élevé de violences basées sur le genre, et plus spécifiquement, les violences familiales, qui est le thème central pour Haïti.

Le programme pays Spotlight Haïti « Éliminer les violences Familiales faites aux Femmes et aux Filles », implémenté conjointement par l'UNFPA, le PNUD, l'UNICEF et l'ONU Femmes depuis 2020, ambitionne donc de créer un cadre permettant de protéger les femmes et les filles contre les violences familiales tels que le viol, l'inceste, le harcèlement sexuel et psychologiques, les privations et restrictions de libertés, les violences physiques, etc. Il a également pour ambition d'assurer une prise en charge holistique des femmes et filles survivantes de violences. Il met un

<sup>1</sup> 15% de garçons et d'hommes sur la base d'une analyse interne des données de statistiques de santé analysées pour la période de janvier-décembre 2022.



accent particulier sur les besoins spécifiques des groupes de femmes et de filles qui sont exposées à de multiples formes de discriminations.

L'UNFPA, lead du pilier 4 et 5 de ce programme s'est engagé aussi dans le pilier 2 de la phase 1 à travers une activité spécifique. De ce fait, les processus de planification en lien avec les actions de ce pilier prévues pour 2021 ont abouti à la finalisation notamment des termes de référence et des mécanismes pour approcher le Rectorat de l'UEH, au dernier trimestre de 2021. Ces interventions sont relatives aux résultats intermédiaires de Plaidoyer pour une meilleure prise en compte des VFFF dans les curricula de l'Université d'État d'Haïti (UEH). Ceci aurait suscité lors de la seconde phase de l'initiative en 2023, un besoin de l'analyse des curricula existants des Facultés de Médecine, des Sciences infirmières, Sciences de la Maïeutique, d'Ethnologie, des Sciences Humaines et des Sciences juridiques pour l'intégration dans ces curricula des modules pour la prévention et prise en charge des violences faites aux femmes et aux filles et le renforcement de capacités y relatives.

Au cours de la finalisation de la planification de la phase 2, au vu de la relance les 24 et 25 juin 2022 des Journées scientifiques du Campus des sciences de la santé (FMP/EBM/EO/ENIP) de l'Université d'Etat d'Haïti (UEH) autour du thème **"La santé de la femme haïtienne aujourd'hui : regards croisés entre le genre, l'économique, le politique, le social et le biologique »** nous en avons vu une excellente sensibilité de cette entité aux différentes problématiques de la femme. Ceci fut pour nous une opportunité de réorienter la consultance et d'aller directement vers l'analyse des curricula existants des facultés des Sciences de la santé de l'Université d'Etat d'Haïti en vue de l'intégration dans ces curricula des modules pour la prévention et prise en charge des violences faites aux Femmes et aux filles et le renforcement de capacités y relatives. Les journées scientifiques 2023 prévues ayant pour Thème : **"Des soins de santé centrés sur le Patient : Vers un nouveau paradigme dans la prise en Charge en Haïti »**, nous interpellent et justifient ce besoin de partenariat technique direct avec la FMP du campus des sciences de la Santé.

### 3. Justification de l'étude

**Intégrer la VFFF au curriculum de la FMP du Campus des sciences de la santé de l'UEH est un besoin urgent :**

Cette initiative se trouve en parfaite adéquation avec l'adoption de la CEDEF en 1979 ratifiée en 1981 par Haïti et la convention pour l'élimination et la sanction de toutes formes de violence faites aux femmes. Elle est en lien au Programme d'action de Beijing lors de la conférence de Beijing, la Conférence Internationale sur la population et le développement (CIPD) et le Programme 2030 en vue de renforcer la dimension des droits de l'homme dans la prévention et



la prise en charge de la violence sexuelle et celle contre les femmes et les filles (VFFF) incluant la violence conjugale / familiale et la violence domestique.

Elle répond aussi bien aux principaux axes et objectifs de Développement Durable (ODD5) et la cible 5.2 (éliminer la violence sexuelle) ainsi que les objectifs transversaux des ODD8, ODD10, ODD15, ODD17). Elle est en parfaite cohésion avec les engagements adoptés lors de la vingt-cinquième Conférence sur la CIPD tenue au Kenya en novembre 2019 où Haïti s'était engagé et aussi à la quatrième conférence régionale du consensus de Montevideo.

L'intégration de la VFFF dans la formation initiale des filières ciblées de l'enseignement en Haïti est une des priorités de la Politique ÉFH visant à l'élimination de toutes formes de violences envers les femmes et les filles. De plus, « l'autonomisation des femmes et le lien avec le développement durable » passe aussi bien par la participation pleine et effective des femmes et la prise de décision dans la vie publique que par l'élimination de la violence, en vue de parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation de toutes les femmes et filles.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des initiatives du plan de Travail Spotlight UNFPA devant conduire aux perspectives d'intégration de cette thématique( la Violence basée sur le genre (VBG) et les violences Faites aux femmes et aux filles (VFFF) ) dans le cursus de formation des Facultés du Campus des Sciences de la Santé (Médecine, Sciences infirmières, Sciences de la Maïeutique), des Sciences Humaines (Travail Social & Psychologie),de l'Ethnologie(Psychologie et Anthropologie),Sciences Juridiques ( Droit ) des Universités Publiques & Privées et des Universités Publiques en régions (UPR).

La prévention et la prise en charge des survivantes et victimes de VBG ainsi que l'appui psychosocial, la protection et les droits des filles et des femmes , l'autonomie corporelle; l'accès universel aux services de santé sexuelle et reproductive et les droits à la santé sexuelle et de la Reproduction (SDSR), le soutien médical et psychosocial des victimes de violence; l'implication des filles et des adolescents, sont des thèmes clés qui nécessitent une plus grande attention des finissants-es de ces dites facultés.

Cette consultance devra prendre en compte une série de considérations dans l'exécution de ce mandat telles que :

1. Une analyse de faisabilité en passant par l'analyse des capacités institutionnelles et l'identification des besoins de renforcement institutionnel pour la prise en compte de l'intégration effective des VFFF dans les curricula sera établie en tenant compte du plan d'action du décanat de la FMP -UEH et de la vision du Nouveau décanat 2022-2026.



2. L'organisation d'un atelier interne de plaidoyer avec les responsables de départements de la facultés des sciences de la sante pour piloter l'Intégration et la prise en compte de la dimension VFFF dans les curricula de formation des Médecins et Infirmiers dans les écoles de formation de médecine et d'infirmierie du campus des Sciences de la santé de l'UEH en Haïti y compris dans un contexte de violence communautaire.
3. Le développement d'un guide méthodologique pour la formation initiale des Médecins et Infirmiers/infirmières dans les écoles de formation de médecine et de sciences infirmières de l'UEH sera élaboré dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative Spotlight par UNFPA en Haïti et ou/un guide d'accompagnement des autres Ecoles/Facultés de l'UEH pour l'intégration de la violence dans leurs curricula sur la base de l'expérience avec les écoles santé.
4. La conduite d'un atelier de restitution externe sera réalisé conjointement par l'UNFPA et le décanat et les départements de la faculté (FMP), UEH, Union Européenne et la Coordination du Système des Nations Unies, MCFDF incluant la présence des équipes des autres agences et organisations de la société Civile (partenaires de mise en Œuvre Spotlight) , les équipes des autres projets et fonds ,le Groupe VBG Humanitaire, le REGAH en Haïti et l'ensemble des Représentants-es de la communauté universitaire.

C'est dans ce cadre que UNFPA de concert avec le Décanat de la FMP du campus des sciences de la sante de l'UEH , dans le cadre du programme Spotlight en Haïti, cherche à recruter un.e Firme ou Consultance &équipe/ Organisation/ Structure de formation/ Académie ou Université pour réaliser participativement avec le Décanat de la FMP en Haïti une analyse des curricula existants des facultés des Sciences de la santé de l'Université d'Etat d'Haïti en vue de l'intégration dans ces curricula des modules pour la prévention et prise en charge des violences faites aux Femmes et aux filles et le renforcement de capacités y relatives, avec les fonds Spotlight .

#### 4. Objectifs

##### 4.1. Objectif général :

La mission générale du mandat vise, de manière globale, à intégrer de manière participative et collaborative, des modules pour la prévention et prise en charge des femmes et filles survivantes de violence au Curriculum de la FMP des sciences de la santé avec les parties prenantes clés et entités pertinentes.

##### 4.2. Objectif Intermédiaire :

- Analyser les capacités institutionnelles et les curricula existants des facultés du Campus des sciences de la santé (FMP/EBM/EO/ENIP) de l'université d'Etat d'Haïti afin de contribuer à l'intégration dans ces curricula des modules pour la prévention et prise en charge des violences faites aux femmes et aux filles et le renforcement de capacités y relatives.



### 4.3 Objectifs spécifiques :

1. Affiner ,sous le leadership du doyen et du décanat de la FMP , une analyse réflexive et approfondie conjointement avec les départements y relatifs sur leurs pratiques basées sur leurs expériences cliniques ou leurs expériences en termes d'élaboration, d'exécution et d'évaluation des curricula de la formation initiale et continue existante des facultés des sciences de la santé de l'université d'état d'Haïti en rapport la VFFF ainsi que les capacités existantes des enseignants dans ces thématiques, en abordant la question de la pertinence comme celle de la cohérence de cette thématique avec un idéal d'inclusion .
2. Définir conjointement avec le décanat des orientations nouvelles, de l'intégration des contenus pédagogiques sur les VFFF dans le cursus universitaire afin de fournir aux étudiants-es haïtiens-nes en particulier en sciences de la santé (phase 1) des outils leur permettant d'affronter les nombreux défis de prise en charge des cas de VFF dans leurs expériences cliniques et de s'engager en tant que citoyens-nes &en termes de responsabilités sociales.
3. Analyser les capacités institutionnelles en particulier les capacités opérationnelles d'intégration de la prévention, prise en charge et de réponse à la violence faite aux femmes et aux Filles dans les curricula, dans un contexte d'élaboration, d'exécution de politiques publiques de soins ;
4. Identifier les besoins de renforcement institutionnel pour la prise en compte de l'intégration effective des VFFF dans les curricula en tenant compte du plan d'action du décanat de la FMP -UEH et autres formations régulières existantes ;
5. Établir un cadre d'actions de la mise en œuvre de l'intégration en tenant compte du Plan d'Action du nouveau Décanat de la FMP 2022-2026 de l'Université d'État d'Haïti et du Département des Humanités Médicales de la FMP ;
6. Développer un guide méthodologique pour la formation initiale des Médecins et Infirmiers/infirmières dans les écoles de formation de médecine et de sciences Infirmières de l'UEH dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative Spotlight par UNFPA en Haïti et ou/un guide d'accompagnement des autres Ecoles/Facultés de l'UEH pour l'intégration de la violence dans leurs curricula sur la base de l'expérience avec les écoles santé.

### 5. Resultats/Livrables attendus

Les livrables du mandat doivent avoir une portée nationale. Le travail se fera principalement avec les entités pertinentes de la FMP du Campus des sciences de la Santé situés à la capitale Port-au-Prince. Les entités au niveau des différents des départements du Campus devront être prises en compte dans le mandat en fournissant :

- Un Rapport de cadrage méthodologique documentant d'une part le niveau de prise en compte de la pertinence et de l'ampleur du mandat pour effectuer l'analyse des capacités institutionnelles et les curricula existants des facultés du Campus des sciences de la santé



(FMP/EBM/EO/ENIP) de l'université d'Etat d'Haïti afin de contribuer à l'intégration dans ces curricula des modules pour la prévention et prise en charge des violences faites aux femmes et aux filles et le renforcement de capacités y relatives;

- Un Rapport préliminaire documentant d'une part l'analyse de capacités institutionnelles en particulier les capacités opérationnelles d'intégration de la prévention, prise en charge et de réponse à la violence faite aux femmes et aux Filles dans les curricula, dans un contexte d'élaboration, d'exécution de politiques publiques de soins ; les approches, les acteurs, les supports et les outils utilisés, et d'autre part l'identification des besoins de renforcement institutionnel pour la prise en compte de l'intégration effective des VFFF dans les curricula en tenant compte du plan d'action du décanat de la FMP -UEH et autres formations régulières existantes ainsi que les aspects à renforcer est disponible ;
- Un rapport final de diagnostic des capacités institutionnelles et analyse de l'intégration VFF à la faculté (FMP)du Campus des sciences de la santé de l' UEH & Plan de renforcement de capacités de prévention et de réponse aux VFF dans les curricula est disponible ;
- Un cadre d'actions de la mise en œuvre de l'intégration en tenant compte du Plan d'Action du nouveau Décanat de la FMP 2022-2026 de l'Université d'État d'Haïti et du Département des Humanités Médicales de la FMP est développé ;
- Un guide méthodologique pour la formation initiale des Médecins et Infirmiers/infirmières dans les écoles de formation de médecine et de sciences Infirmières de l'UEH dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative Spotlight par UNFPA en Haïti et ou/un guide d'accompagnement des autres Ecoles/Facultés de l'UEH pour l'intégration de la violence dans leurs curricula sur la base de l'expérience avec les écoles santé, est développé ;

## 6. Approche méthodologique

La firme/La Consultance et son équipe /l'organisation/ la structure de formation/ l'académie ou l'université devra proposer un plan de travail et méthodologie détaillée pour faciliter le comité de pilotage dans le suivi du développement et validation des livrables.

Les parties prenantes clés identifiées à prendre en compte pour les consultations, échanges d'information et coordinations sont, entre autres :

- Le décanat de la FMP du campus des sciences de la santé,
- Les Responsables de départements de la FMP y relatifs à la thématique,
- Les personnes désignées par le décanat de la FMP,
- Le rectorat de l'UEH,
- Les Directrices ou Doyens des autres disciplines du Campus des sciences de la santé,





- Le Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes : bureau de la ministre, Direction de Promotion et Défense des Droits des Femmes (DPDDF), Bureau de Lutte VFFF, Direction des Coordinations des Bureaux Départementaux (DCBD),
- Ministère de la Santé Publique et Population (DFPSS, DOSS, DSF),
- Autres entités pertinentes telles les associations de professions médicales et organisations de société civile qui fournissent des services essentiels de prise en charge des survivantes de VFFF, Association Médicale Haïtienne (AMH), association Haïtienne de Santé Publique (ASPHA), SHOG, ANILH, autres associations des facultés, associations des étudiants-es et associations professionnelles y relatives.

### 6.1 Evaluation des curricula

**De manière générale**, l'analyse vise à déterminer

- les capacités institutionnelles en particulier les capacités opérationnelles d'intégration de la prévention, prise en charge et de réponse à la violence faite aux femmes et aux Filles dans les curricula, dans un contexte d'élaboration, d'exécution de politiques publiques de soins ;
- le niveau d'intégration des notions relatives à l'égalité des sexes, à la lutte contre la VBG et la prise en charge des VFFF dans les curricula des départements d'enseignement y relatifs, notamment le département des Humanités Médicales.

Le processus sera conduit de façon participative, avec l'implication du décanat de la FMP du campus des sciences de la santé.

**Spécifiquement**, il s'agira d'examiner le contenu des curricula, les approches pédagogiques et les outils utilisés, dans le cadre d'une analyse réflexive et approfondie conjointement avec les départements y relatifs sur leurs pratiques basées sur leurs expériences cliniques ou leurs expériences en termes d'élaboration, d'exécution et d'évaluation des curricula de la formation initiale et continue existante des facultés des sciences de la santé de l'université d'état d'Haïti en rapport avec la VFFF.

Cette analyse s'étendra aussi aux capacités existantes des enseignants dans ces thématiques, en abordant la question de la pertinence comme celle de la cohérence de cette thématique avec un idéal d'inclusion dans le curricula de ladite faculté.

Une méthodologie détaillée pour cette analyse sera proposée par la firme et validée par le comité de pilotage.





## 6.2 Elaboration d'un cadre d'actions de la mise en œuvre de l'intégration en tenant compte du Plan d'Action du nouveau Décanat de la FMP 2022-2026 de l'Université d'État d'Haïti et du Département des Humanités Médicales de la FMP.

Ce cadre doit s'appuyer sur les résultats de l'évaluation des curricula réalisée et l'analyse des capacités. Le processus pourra se conduire de façon participative, dans le cadre d'un atelier interne qui réunira les cadres techniques des départements y relatifs. La firme proposera une méthodologie détaillée pour l'élaboration de ce cadre d'actions qui sera validé en concertation avec la FMP et le comité de Pilotage.

## 6.3 Développement d'un guide méthodologique pour la formation initiale des Médecins et Infirmiers/infirmières dans les écoles de formation de médecine et de sciences Infirmières de l'UEH dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative Spotlight par UNFPA en Haïti et ou/un guide d'accompagnement des autres Ecoles/Facultés de l'UEH pour l'intégration de la violence dans leurs curricula sur la base de l'expérience avec les écoles santé.

## 7. Coordination du processus

L'ensemble du processus sera conduit sous l'autorité **et la supervision générale du Représentant Résident de l' UNFPA en Haïti**, la supervision fonctionnelle de la Représentante Adjointe et la chargée de Programme Genre & droits Humains. La firme/La Consultance et son équipe /l'organisation/ la structure de formation/ l'académie ou l'université travaillera en collaboration avec la FMP, à travers un comité technique (ou Comité de Pilotage) qui réunira les principales parties prenantes suivantes :

### 7.1 Composition du comité de Pilotage

Il s'agit d'une structure technique composée comme suit :

- 1 représentant du Rectorat de l'Université d'Etat d'Haïti (UEH) ;
- Le Décanat de la FMP, représenté par le Vice-doyen et chef du Département des Humanités Médicales ;
- 1 personne ressource du décanat et de la FMP concernée par l'activité désignée par le Doyen de la FMP ;
- 1 représentant-e du MCFDF (en l'occurrence un membre du cabinet technique de la Ministre ou de la Direction de Promotion et de Défense des Droits des femmes - DPDDF) ;
- 1 représentant de l'UNFPA ;

NB : La chargée de Programme Genre et Droits humains jouera le rôle d'observateur lors de la sélection de la firme/la Consultance et son équipe /l'organisation/ la structure de formation/ l'académie ou l'université ainsi qu'un-e 1 Représentant-e du Groupe de Reference de la Société Civile de l'Initiative Spotlight servant aussi d'observateur.



Dans les autres étapes du processus, la chargée de Programme Genre et Droits Humains de l'UNFPA s'assurera de l'analyse technique des différents livrables en joignant le comité de Pilotage et le secrétariat du dit comité afin de documenter et de s'assurer du suivi et de la prise en compte de toutes les recommandations par la firme ou la consultance et équipe.

## 7.2. Rôles du comité de Pilotage

- Participe à l'analyse technique des propositions pour la sélection et le choix de la firme ou l'équipe de consultants par UNFPA.
- Valide la note de cadrage méthodologique proposée par l'équipe de la firme/Consultance et son équipe /l'organisation/ la structure de formation/ l'académie ou l'université pour les deux premières catégories de livrables (déterminer les capacités institutionnelles en particulier les capacités opérationnelles d'intégration de la prévention, prise en charge et de réponse à la violence faite aux femmes et aux Filles dans les curricula, dans un contexte d'élaboration, d'exécution de politiques publiques de soins ; ainsi que pour l'élaboration d'un cadre d'actions pour la mise en œuvre de l'intégration en tenant compte du Plan d'Action du nouveau Décanat de la FMP 2022-2026 de l'Université d'État d'Haïti et du Département des Humanités Médicales de la FMP), conformément aux termes de référence de l'activité ;
- Valide le plan de rédaction et le Rapport préliminaire documentant d'une part l'analyse de capacités institutionnelles en particulier les capacités opérationnelles d'intégration de la prévention, prise en charge et de réponse à la violence faite aux femmes et aux Filles dans les curricula, dans un contexte d'élaboration, d'exécution de politiques publiques de soins ; les approches, les acteurs, les supports et les outils utilisés, et d'autre part l'identification des besoins de renforcement institutionnel pour la prise en compte de l'intégration effective des VFFF dans les curricula en tenant compte du plan d'action du décanat de la FMP -UEH et autres formations régulières existantes ainsi que les aspects à renforcer ;
- Examine tous les documents produits et apporte les commentaires nécessaires pour leur amélioration avant la tenue de l'atelier au grand public ;
- Rend compte du déroulement du processus et valide les livrables par un rapport signé permettant au Représentant Résident de l'UNFPA de valider les paiements selon le calendrier de paiement y relatif (20% du paiement à la réception du cadrage méthodologique validé par le comité de pilotage ; 30% du paiement à la réception du rapport préliminaire ; 50% du paiement après certificat d'acceptation des livrables) ;
- Valide les produits finaux attendus de l'activité (document final d'analyse, cadre d'actions de mise en œuvre, guide méthodologique).



### 7.3. Rôles spécifiques de l'UNFPA

- Assure la coordination globale de l'activité ;
- Lance l'appel d'offres selon les procédures de l'UNFPA, recrute la firme ou l'équipe de consultants et gère tous les arrangements contractuels ;
- Convoque les réunions du comité de Pilotage ;
- Supervise le travail de l'équipe de la firme ou des consultants en coordination avec le comité de Pilotage ;
- Met à la disposition de l'équipe de la firme ou de la consultance – en concertation avec la FMP – les ressources documentaires produits par les Nations Unies, en rapport avec la mission de la firme ou consultance & équipe ;
- Facilite la communication avec la FMP, le Rectorat de l'UEH, le MCFDF et les autres parties prenantes tout au long du processus ;
- Facilite les contacts entre l'équipe de la firme ou de consultants, la FMP et les autres parties prenantes ;
- Facilite l'organisation des ateliers internes de consultation des acteurs ;
- Organise l'atelier de restitution et de validation des trois livrables attendus de l'activité.

### 7.4. Rôles spécifiques de la FMP

- Transmet une correspondance officielle à UNFPA pour le lancement du processus d'appel d'offres ;
- Assure la coordination conjointe de l'activité avec l'UNFPA ;
- Assure et maintient les communications nécessaires avec l'UNFPA en vue d'une collaboration technique adéquate entre les deux entités dans la réalisation de l'activité ;
- Met à la disposition des membres de l'équipe gagnante de l'offre, les documents nécessaires pour faciliter la réalisation de leur mission ;
- Facilite les contacts entre l'équipe de la firme/consultance et équipe et les informateurs clés dans les départements de la FMP concernés par l'activité ;
- Facilite l'organisation des ateliers internes de consultation des acteurs clés de la FMP ;
- Coorganise avec UNFPA l'atelier de restitution et de validation des trois livrables attendus de l'activité.

## 8. Durée du processus

Le processus, sur la base de produits et livrables, est estimé à une durée de quarante-cinq (45) jours calendaires soit 35 jours ouvrables, mais qui ne devrait pas dépasser le 3 novembre 2023, à compter de la signature du contrat. Ce processus est sujet aussi à une proposition de calendrier ajustée et détaillée de la firme/la Consultance et son équipe /l'organisation/ la structure de formation/ l'académie ou l'université qui peut aussi démontrer que la réalisation de ce mandat peut être exécutée dans un délai estimatif de moins de 45 jours calendaires.



## Chronogramme des livrables attendus :

| Livrables   | Mois 1 |    |    |    | Mois 2 |    |    |    |
|---|--------|----|----|----|--------|----|----|----|
|   | S1     | S2 | S3 | S4 | S1     | S2 | S3 | S4 |
| Un Rapport préliminaire documentant d'une part l'analyse de capacités institutionnelles d'intégration de la prévention, prise en charge et de réponse à la violence faite aux femmes et aux Filles dans les curricula, dans un contexte d'élaboration, d'exécution de politiques publiques de soins et d'autre part l'identification des besoins de renforcement institutionnel pour la prise en compte de l'intégration effective des VFFF dans les curricula en tenant compte du plan d'action du décanat de la FMP -UEH et autres formations régulières existantes ainsi que les aspects à renforcer | S1     | S2 | S3 | S4 | S1     | S2 | S3 | S4 |
| Un rapport final de diagnostic des capacités institutionnelles et analyse de l'intégration VFF à la faculté (FMP) du Campus des sciences de la santé de l'UEH & Plan de renforcement de capacités de prévention et de réponse aux VFF dans les curricula est disponible   |        |    |    |    |        |    |    |    |
| Un cadre d'actions de la mise en œuvre de l'intégration en tenant compte du Plan d'Action du nouveau Décanat de la FMP 2022-2026 de l'Université d'État d'Haïti et du Département des Humanités Médicales de la FMP est développé   |        |    |    |    |        |    |    |    |
| Un guide méthodologique pour la formation initiale des Médecins et Infirmiers/infirmières dans les écoles de formation de médecine et de sciences Infirmières de l'UEH dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative Spotlight par UNFPA en Haïti et ou/un guide d'accompagnement des autres Ecoles/Facultés de l'UEH pour l'intégration de la violence dans leurs curricula sur la base de l'expérience avec les écoles santé, est développé ;   |        |    |    |    |        |    |    |    |

## 9. Profil du prestataire

### a. Considérations générales

La réalisation de la présente activité requiert le recrutement national, selon les procédures **UNFPA, d'une** firme / Consultance et son équipe /l'organisation/ la structure de formation/ l'académie ou une université et **conjointement avec la FMP faisant partie du comité de Pilotage.**

**La cheffe d'équipe de la firme ou Le/la Consultant-e Principale** de l'entité conductrice désirant obtenir le mandat doit :

- Avoir donc normalement un niveau suffisamment élevé (master) ou licence + expériences en Santé publique ou dans un autre domaine pertinent. **Le niveau de PhD est désirable** et un



atout pour la consultance Principale de ce dossier doublé d'une expérience démontrée dans la conduite de processus similaires.

### Expérience :

**Le/la Consultant-e Principale de l'entité conductrice désirant obtenir le mandat** ou l'un ou l'une des consultants assurera le rôle de chef /cheffe d'équipe doit avoir :

1. Des expériences en termes d'élaboration, d'exécution et d'évaluation des politiques publiques de soins.
2. Un minimum de 5 ans d'expérience et expertise dans la thématique d'élimination des violences faites aux femmes et aux filles et égalité des sexes, de préférence sur le soutien médical des survivantes de VFFF, violence sexuelle basée sur le genre (SGBV) et violence sexuelles liées aux conflits.
3. Excellentes connaissances des normes internationales relatives aux droits humains, droits des femmes, protection, égalité entre les sexes et autonomisation des femmes, et des normes internationales des services essentiels pour victimes de VFFF.
4. Expérience pertinente dans le contexte de développement de curricula et de programme d'intégration de modules dans les curricula.
5. Une excellente capacité de rédaction et de synthèse
6. Une excellente capacité de conception et de développement de plan
7. Une excellente sensibilité intellectuelle et de tact pour mener des analyses réflexives avec des Professeurs-es Seniors sur leurs pratiques et leurs expériences cliniques dans la prise en charge VFFF en Haïti et ailleurs dans un champ multisectoriel.
8. Il/Elle doit pouvoir accéder facilement aux parties prenantes clés et entités pertinentes via le décanat de la FMP, les chargées de programme Genre & Droits Humains et Assistant de programme de l'UNFPA.

L'équilibre entre les sexes sera pris en compte lors de la sélection de la firme/Consultance et son équipe /Organisation/ Structure de formation/ Académie ou Université par l'UNFPA-Haïti.

Une expérience pertinente dans le contexte de programmes et projets de Nations Unies ou autres organisations de développement international sera un avantage.

## 10. Dossier de candidature (référence Procurement UNFPA)



## 11. MODALITÉS DE PAIEMENT

Le montant du contrat est un prix fixe et les étapes devront être réalisées indépendamment de la durée spécifiée dans ces termes de référence.

| Paieiment  | Réalisation des travaux   | Date  |
|--|---|---|
| 20% du paieiment à la réception du cadrage méthodologique valide par le Comite de Pilotage | Rapport de cadrage méthodologique   | 8 jours après la signature du contrat                                     |
| 30% du paieiment à la réception du rapport préliminaire                                    | Rapport préliminaire<br>Présentation Powerpoint pour atelier de diffusion du Rapport préliminaire intégrant les commentaires du comité de pilotage avant la conduite d'un atelier   | 20 octobre 2023   |
| Aucun paieiment/Atelier sera financé par UNFPA directement                                 | Conduite de l'Atelier de diffusion/Séances de présentation orale et de restitution des résultats de l'analyse   | Octobre 2023  |
| 50% du paieiment après certificat d'acceptation des livrables                              | Soumission des trois livrables finaux attendus :<br>1. Rapport final de diagnostic des capacités institutionnelles et analyse de l'intégration VFF à la faculté (FMP)du Campus des sciences de la santé de l' UEH<br>2. Cadre d'actions pour la mise en eouvre par FMP de l'intégration des VFFF dans les curricula.<br>3.Guide méthodologique pour la formation initiale des Médecins et Infirmiers/infirmières et ou/un guide d'accompagnement des autres Ecoles/Facultés de l'UEH pour l'intégration de la violence dans leurs curricula sur la base de l'expérience avec les écoles santé.<br><br>Rapport de fin de consultance & clôture du dossier. | 5 jours après l'atelier et la revue de la certification du document final |

